

**REPUBLIQUE DU BENIN**

**\*\_\*\_\*\_\*\_\***

**MINISTERE DE LA SANTE**

**\*\_\*\_\*\_\*\_\***

**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE LA SANTE DU BORGOU-ALIBORI**

**\*\_\*\_\*\_\*\_\***

**CELLULE PNLP B/A**

***RAPPORT DE SUIVI DE LA GESTION DES MEDICAMENTS, TDR, DES MIILDS ET  
AUTRES INTRANTS DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.***



**Parakou, 22 Avril 2013**

**GNIMAVO BIGNON DOMINIQUE**

**POINT FOCAL PNLP B/A**

## **INTRODUCTION**

Le paludisme demeure toujours la première cause de consultation dans nos formations sanitaires ; une lutte sans relâche doit être menée contre elle pour amoindrir les dégâts qu'elle cause dans la société. La mise en œuvre des stratégies dans le cadre de cette lutte nécessite des ressources dont notamment des intrants. La gestion rationnelle de ces derniers s'impose à tous les acteurs compte tenu de la rareté des ressources financières et d'autre part à cause de la résistance croissante du plasmodium aux molécules habituelles utilisées par la prise en charge des cas.

Il s'avère nécessaire qu'un suivi régulier soit effectué par le PNLN pour apprécier la disponibilité des consommables et antipaludiques, et le respect du mécanisme de gestion mis en place afin de proposer des solutions appropriées aux difficultés rencontrées par les acteurs. Au cours de la gestion 2013, il a été organisé un suivi de la gestion et l'inventaire des CTA, TDR, SP et MIILD mis à la disposition des zones sanitaires de l'Alibori.

Cette activité a été réalisée par une équipe de la Direction Départementale de la Santé du Borgou et de l'Alibori.

### **1. LIEUX DE DEROULEMENT DE L'ACTIVITE**

Il s'agit :

- Des centres de santé de Zongo , de Ouénou dans la zone sanitaire de Parakou N'dali
- Des centres de Madécali et Garou dans la zone sanitaire de Malanville –Karimama
- Bétérou et Kika dans la zones sanitaires de Tchaourou
- Bessassi et Bouca dans Nikki-Kalalé-Pèrèrè
- Toura et Founougo dans Banikoara
- Thya et Sokotindji dans Kandi-Gogounou-Ségbana
- Sinendé et Sikki dans Bembéréké-Sinendé

### **OBJECTIFS**

#### **Objectif Général**

Faire le suivi de la gestion des CTA et consommables dans toutes les formations sanitaires.

#### **Objectifs Spécifiques**

- Apprécier la disponibilité des outils de gestion des intrants ;
- Apprécier le remplissage des outils de gestion des intrants ;
- Vérifier la disponibilité des indicateurs de gestion des intrants ;
- Vérifier les quantités de moustiquaires imprégnées reçues par structure sanitaire conformément aux bordereaux d'envoi ;
- Faire le point de la distribution des intrants de lutte contre le paludisme des ZS vers les CS et des CS aux clients ;
- Vérifier si les MIILD sont attribuées réellement aux bénéficiaires ;

- Vérifier si les outils de gestion sont bien remplis à savoir les deux registres d'enregistrement des bénéficiaires de MIILD ;
- Recueillir les difficultés rencontrées par les responsables sanitaires dans la gestion des moustiquaires ;
- S'assurer des quantités de médicaments reçues par structure sanitaire conformément aux bordereaux d'envoi ;
- S'assurer de la bonne gestion des médicaments ;
- Procéder à des séances de sensibilisation des agents de santé sur la gestion rationnelle des produits.

## **1. DEROULEMENT DE LA MISSION**

Deux phases ont caractérisé cette activité.

### **1.1 Phase préparatoire**

Elle a consisté à :

- l'élaboration des outils de collecte de données,
- la constitution de l'équipe,
- l'information des différents acteurs concernés afin de s'assurer de leur disponibilité.

### **1.2 Déroulement de la mission proprement dite**

Il a consisté à visiter deux (2) CSC dans chaque zone sanitaire après échange avec le responsable des dépôts répartiteurs.

L'équipe de suivi a rencontré les différents responsables et acteurs impliqués dans les activités des dépôts pharmaceutiques et a présenté les objectifs de la mission.

Après cela, l'équipe de suivi a procédé à la collecte et l'analyse des différentes données nécessaires à l'appréciation de la gestion des intrants. Elle a aussi inventorié les stocks disponibles dans tous les centres de santé visités.

## **2. RESULTATS OBTENUS**

### **2.1. Par rapport à l'inventaire**

Les résultats par centre de santé concernent le jour de la visite.

Les quantités de CTA périmées sont insignifiantes le jour de la visite.

- ✓ Une rupture de CTA 6, 12 et 24 dans le centre de santé de Kika dans la zone sanitaire de Tchaourou.
- ✓ La date de péremption du CTA de 18 est toute proche toujours dans le même centre de santé.
- ✓ Dans le même centre, le président COGEC n'est pas disponible donc l'équipe n'a pu accéder au gros pour véritablement apprécier l'inventaire. Pour la plupart des centres visités les intrants sont disponibles.
- ✓ Rupture de CTA de 6 et TDR dans le CSA de Toura dans la zone sanitaire de Banikoara.
- ✓ Les fiches de rapportage SIGL ne sont pas remplies systématiquement par les agents.
- ✓ Certains remplissent mal le registre SIGL
- ✓ Magasins non accessible dans certains centres comme Beterou.
- ✓ Le slogan « sans rapport mensuel pas d'achat de produits » est connu de tous les agents.

## **2.2. Par rapport à la gestion financière**

- ✓ Les fonds issus de la cession des CTA continuent d'être mélangés avec les autres comptes.
- ✓ Inexistence de REMECAR dans le centre de santé Sokotindji dans la commune de Ségbana.
- ✓ Les taux de recouvrement des fonds issus de la cession des CTA sont acceptables dans la plupart des centres de santé visités à l'exception du CSA de sokotindji ou l'inexistence de REMECAR n'a pas permis à l'équipe d'apprécier la traçabilité. Puisque le livre de caisse et dépense sont mal tenus.

Les quantités de produits disponibles et utilisables se présentent dans le tableau ci-après :

CENTRES DE SANTE	Qté CTA de 6	Qté CTA de 12	Qté CTA de 18	Qté CTA de 24	Qté AS/AQ B3	Qté SP	Qté TDR	Qté MIILD	Qté AS/AQ Suppo
Sinendé	<b>164</b>	<b>54</b>	<b>60</b>	<b>47</b>	<b>00</b>	<b>120 comprim</b>	<b>101</b>	<b>98</b>	<b>00</b>

	plaquettes Date de preemption: 7/13	plaquettes Date de péremtion: 5/13	Date de pérempti on: 8/13	plaquettes Date de péremptio n : 8/13		és		Magasi n non accessi ble	
Founougo	180 Magasin gros non accessible	248 Péremption : 9/13	234 Pérempti on : 8/13	270 (03 12)	00	00	213	2903 y compri s le nouvea u stock	00 (
CSC Toura	00	20 Péremption : 9/13	185 Pérempti on : 8/13	23 Péremptio n : 6/13	00	00	00	519	00
THYA	188 Péremption : 7/13	91 Péremption : 8/13	54 8/13	142 Péremptio n : 6/13	00	145 6/13	43 Péremptio n : 6/14	163	00
CS GAROU	00	00	51 Pérempti on : 6/13	33 6/13	00	150	49 6/13	750	00
SOKOTI NDJI	155 plaquettes Péremption : 6/13	114 Péremption : 8/13	123 7/13	119 Péremptio n 6/13	00	490	250	40	00
SIKKI	138 Péremption : 7/13	110 Péremption : 9/13	146 Pérempti on : 8/13	133 Péremptio n : 6/13	00	379 péremptri on 10/17	700 Péremptio n : 6/14	933	00
BOUCA	218 Péremption : 7/13	137 Péremption : 9/13	55 Pérempti on : 8/13	274 Péremptio n : 6/13	00	00	525	1100	00
OUENOU	46 Péremption : 7/13	50 Péremption : 9/13	72 Pérempti on : 7/13	20 Péremptio n : 6/13	00	00	275	478	00
BETERO U	00	60 Péremption : 7/13	114 7/13	33 6/13	00	00	00	515	00
KIKA	00	00	11 plaquette s Pérempti on : 8/13	00	00	00	04 Péremptio n : 6/14	1000	00

Les MIILD sont convoyés récemment dans tous les centres de santé de nos deux départements (Borgou/Alibori) par une équipe de PSI et ont pas été stockés aux mêmes lieux. Une recommandation ferme a été donnée aux chefs postes de n'y toucher ; raison pour ces MIILDs ne sont pas utilisés alors que le besoin se fait sentir.

Rappelons que les différents sels de quinines sont disponibles dans tous les centres de santé visités sauf TYHA et Garou où il manque respectivement les quinines de 600mg injectable et 300mg injectable

## **RECOMMANDATIONS**

### 2.3. A l'endroit des MCSZ MC et gestionnaires de dépôt répartiteurs

- ✓ Intensifier la pression sur les responsables des structures sanitaires afin d'améliorer le taux de recouvrement des fonds issus de la cession des CTA ;
- ✓ Poursuivre le versement des fonds issus de la cession des CTA dans les comptes ouverts par chacune des structures sanitaires ;
- ✓ Les gestionnaires de dépôt répartiteurs doivent tenir compte de leur consommation moyenne mensuelle pour leur ravitaillement à la CAME afin d'éviter les ruptures ou les surstockages de produits;
- ✓ Faire ou intensifier la supervision de proximité pour éviter certains dégâts éventuels
- ✓ Ils doivent également tenir à jour et envoyer à la DDS le point mensuel de la gestion des intrants.

### 2.4 A l'endroit des agents de santé

- ✓ Suivre la gestion des intrants avec les commis (Outils de gestion)
- ✓ Vérifier régulièrement le point financier pour voir la conformité
- ✓ Chercher à comprendre le remplissage du registre SIGL rubrique/rubrique
- ✓ Envoyer le rapport mensuel au R/Dépôt répartiteur de zone.
- ✓ Calculer la CMM de chaque intrant et l'expliquer au commis si possible.
- ✓ Doter et suivre le REMECAR avec le commis de SOKOTINDJI.

### 2.5 A l'endroit du Ministère de la santé et de la CAME

Prendre les dispositions nécessaires pour éviter la rupture des CTA dans les formations sanitaires.

## 2.6 A l'endroit de la DDS

Intensifier le suivi des différentes activités mises en œuvre par la nouvelle politique de lutte contre le paludisme.

## **CONCLUSION**

La présente mission de suivi de la gestion des intrants de lutte contre le paludisme dans les centres de santé des zones sanitaires du Borgou/Alibori a permis de faire le point physique et plus ou moins financier de la gestion des intrants. Elle est la bienvenue car elle a permis aux équipes d'avoir une idée sur les différentes modes de gestion de nos antipaludiques.